L’Etat ambitionne d’héberger 86 % des demandeurs d’asile à l’horizon 2020. le budget consacré à la mission « immigration, asile et intégration » est chiffré à 1,58 milliard d’euros en 2019 (+14%)

05/10/2018 à 0h26

Côté hébergement des demandeurs d’asile, l’objectif suppose une augmentation du parc, qui devrait atteindre plus de 97 000 places en 2019.

Les documents budgétaires publiés cette semaine font apparaître un gros coup de pouce à l’intégration de réfugiés. L’Etat se fixe pour objectif d’héberger 86 % des demandeurs d’asile à l’horizon 2020, contre 50 % seulement en

2018.

Au total, le budget consacré à la mission *« immigration, asile et intégration »* est chiffré à 1,58 milliard d'euros en 2019 (à périmètre constant), soit une hausse de 200 millions par rapport à 2018 (+ 14 %), dans un contexte de tour de vis budgétaire (+ 0,6 % pour le budget général). *« Il y a un redimensionnement de la politique d'intégration »*, dans le sillage du comité interministériel de cet été, qui permettra notamment de financer le doublement des cours de langue et les mesures d'insertion professionnelle, a-t-on expliqué à l'intérieur. Le budget prévoit ainsi une hausse de plus de 40 % l'an prochain des crédits de l'intégration, à 395 millions d'euros, dont 52 millions pour la formation linguistique.

Côté hébergement des demandeurs d'asile, l'objectif *« ambitieux »* suppose une augmentation du parc, qui devrait atteindre *« plus de 97 000 places en 2019 »*, selon les annexes budgétaires. Pour cela, diverses mesures sont prévues: 1 000 places créées en centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), 3 500 en hébergement d'urgence, transfert de places déjà existantes…

www.lemonde.fr

(Merci à Vassili)